



Bulletin de mise en candidature

Élection des administrateurs

Exigences

Pour se présenter à un poste d'administrateur, le candidat ou la candidate doit se conformer aux exigences suivantes et remplir le formulaire ci-dessous:

- Être membre en règle de l'organisme depuis au moins un (1) mois;
- Être présent physiquement ou virtuellement à l'assemblée au moment de l'élection ou avoir signifié par écrit son accord pour être candidat;
- Avoir déposé, au moins dix (10) jours de calendrier avant la tenue de l'assemblée, un bulletin de mise en candidature émis à cet effet par l'organisme appuyé par un autre membre en règle;
- N'être frappé d'aucun interdit judiciaire.

Durée du mandat

Tous les postes d'administrateur sont pour une durée de deux (2) ans.

Candidat et appui

Nom du candidat	Signature du candidat

Appui de la candidature par :

Nom du membre qui appuie la candidature

Signature du membre

Le formulaire complété doit être retourné **au plus tard le 11 juin 2023** par courriel à l'adresse suivante : merulepleureusequebec@gmail.com, ou par la poste :
1442 Cyrille-Vaillancourt, Saguenay (QC) G7H 6H8